

Bulletin Santé-Travail

N°1

Juin 2025

Chaque trimestre, l'information Santé-Travail pour les décideurs



SANTÉ AU TRAVAIL : UN PREMIER BILAN ENCOURAGEANT TROIS ANS APRÈS LA RÉFORME

La Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale dresse un premier bilan positif de l'application de la loi du 2 août 2021 relative à la prévention en entreprise.

Les parlementaires ont donc acté en ces termes une amélioration continue observée. Cette évolution positive s'observe notamment dans la mise en œuvre des principales dispositions de la réforme, qui a transformé en profondeur l'organisation de la santé au travail. Les parlementaires ont procédé à un examen approfondi des différents volets de la réforme en passant au crible une quarantaine de critères spécifiques. Cette analyse méthodique couvre les principales innovations introduites par la loi, notamment la mise en place du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), l'offre socle des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI), l'accès au Dossier Médical Partagé, et la mise en place de cellules de Prévention de la Désinsertion Professionnelle. —————>

“ Il y a tout lieu de penser que la situation s'est améliorée en 2023 puis en 2024 et qu'elle continuera de s'améliorer à l'avenir. ”

Rapport 997 de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale

* Table ronde du congrès Préventica Paris réunissant le Dr Chartier, Syndicat Général des médecins et professionnels des Services de santé au travail, Christelle Akkaoui, Direction Générale du Travail, Martial Brun, Directeur général de Présanse, Thierry Tron Lozai, Président de Présanse Ile-de-France, Laurent Eecke, Directeur APST 37, Me Olivier Pouey, Cabinet Pouey Avocats.



Des structures qui ont su s'adapter

Si les rapporteurs reconnaissent qu'il est « trop tôt pour apprécier de manière exhaustive et précise les incidences de la loi », ils saluent particulièrement l'effort d'adaptation des Services de Prévention et Santé au Travail. Ces derniers ont « fait évoluer leur organisation et leur fonctionnement internes » pour répondre aux nouvelles exigences, notamment par l'instauration de parcours adhérents personnalisés et la priorisation des actions de prévention primaire pour les salariés exposés à des risques particuliers. Cette première évaluation suggère que la réforme engagée en 2021 commence à porter ses fruits, même si un recul supplémentaire sera nécessaire pour mesurer pleinement son impact sur la prévention des risques professionnels.

Des acteurs de la Santé au Travail appelant à la stabilité

Un constat partagé en table ronde dédiée aux perspectives de la Santé au Travail lors du salon Préventica Paris (voir page 4 de ce numéro) qui a réuni partenaires sociaux, Direction Générale du Travail et représentants des SPSTI. De ce regard croisé sur l'état des lieux comme l'avenir des Services de Prévention, on notera l'expression d'un besoin partagé par les différents acteurs : celui de la stabilité, pour permettre aux Services de consolider ces avancées.

BRÈVE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT PRESANSE HDF/CHEOPS



En présence de la ministre déléguée à l'Autonomie et au Handicap Charlotte Parmentier-Lecocq, l'association de SPSTI Présanse Hauts-de-France et le Conseil national Handicap & Emploi des Organismes de Placement Spécialisés (Cheops) ont signé le 13 juin une convention de partenariat. Actant d'un engagement commun pour l'insertion et le maintien en emploi de personnes en situation de handicap, à l'instar de plusieurs autres régions (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes), la signature a outre Mme Parmentier-Lecocq réuni de nombreux représentants des secteurs de l'économie et de la santé.

L'action des SPSTI en chiffres

716 000

Actions en Milieu de Travail
dont une augmentation de +18%
du nombre de Fiches d'Entreprises



8 680 000

visites



170 000

**salariés accompagnés au titre de
la Prévention de la Désinsertion
Professionnelle**



350 000

téléconsultations



90%

des entreprises satisfaites
parmi celles ayant bénéficié d'un service
du SPSTI dans l'année



92%

des salariés suivis satisfaits
parmi ceux ayant bénéficié d'un service
du SPSTI dans l'année

Parole(s)

d'entreprises !

Ils témoignent : découvrez les retours d'expérience d'entrepreneurs qui ont bénéficié récemment des services de leur SPSTI. De la prévention des risques à l'accompagnement des salariés en passant par le conseil, autant d'actions concrètes qui font la différence au quotidien dans leurs entreprises.

“ À chaque fois qu'on les sollicite, ils ont plusieurs personnes qui peuvent nous aider. C'est intéressant de savoir que les médecins du travail à l'heure actuelle ne sont pas là que pour le salarié et pour le recevoir lors de visites, mais qu'il y a vraiment un accompagnement global apporté aux dirigeants pour éviter tout risque, et c'est vraiment appréciable.

Mailis S.,

Dirigeante d'une entreprise de solutions électroniques industrielles, à l'issue de la formation de son SPSTI permettant aux chefs d'entreprise d'autonomiser leur implication dans la prévention

“ Suivi, encouragements, il n'y a pas que l'aspect technique, ils sont aussi là pour nous remettre le moral au top.

Thomas P.,

Salarié d'une entreprise d'électricité et électromécanique dont le SPSTI a permis le maintien en emploi suite à un accident grave

“ Dire que cette adaptation de nos locaux est un succès, c'est une évidence.

Carolle B.,

Directrice d'un foyer d'accueil pour personnes autistes dont le SPSTI a repensé le système d'isolation sonore

**Retrouvez plus
de témoignages
en vidéo**



Les rendez-vous de la Santé au Travail

Rencontres ministérielles, congrès professionnels, échanges avec les décideurs : retrouvez les temps forts de la profession des dernières semaines comme ceux à venir.

Si vous les avez
manqués...

Au cœur des débats ministériels

Journée Mondiale de la Santé et Sécurité au Travail



Le 28 avril 2025, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail, un programme de conférence dédié animé par les grands acteurs de la profession s'est tenu dans l'enceinte du ministère du Travail. Un panel réunissant Présanse et les SPSTI a notamment fait entendre leur expertise métier et porté les enjeux concrets de la santé au travail.



Les grands congrès de la profession

Les journées du BTP et Préventica

En juin, Présanse et les SPSTI ont répondu présent à 2 grands rendez-vous Santé-Travail. Premier arrêt à Tours pour les Journées du BTP, où la question du changement climatique et de ses impacts sur la santé des ouvriers fut au centre des débats. Cap ensuite sur Paris pour Préventica, l'occasion de dresser les perspectives de la Santé au travail (*voir page 1 de ce numéro*) et de mettre en avant les innovations que développent les SPSTI pour répondre aux nouveaux défis de la prévention.



Ne les
manquez pas

Pratiques et contributions des SPSTI au regard des enjeux de société

Les Journées Santé-Travail 2025



Plus ancrées que jamais dans les débats et sujets de société actuels, les Journées Santé-Travail de Présanse, congrès annuel de la profession, reviennent les 7 et 8 octobre prochains. Ce véritable forum Santé-Travail réunira comme chaque année les préventeurs des SPSTI avec tous les grands acteurs de l'environnement : universitaires, institutionnels, représentants ministériels... autour d'un thème inédit et d'un message essentiel : le rôle clef des SPSTI au regard des grands enjeux de société qui sont les nôtres, que l'on parle du vieillissement de la population, des maladies chroniques, de santé mentale ou de la transformation continue du monde du travail.

Pour aller plus loin :



contact@presanse.fr

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL